

## Compte rendu de la soirée d'Ouverture de la Semaine Nationale d'Education Contre le Racisme (SNECR) 16 mars 2009 – Boulevard des Potes

En introduction à cette soirée, Ahmed SERRAJ, Directeur du Boulevard des Potes, remercie pour leur présence les élèves du lycée des Iris de Lormont ainsi que Mathieu ROUYEYRE, Conseiller général de la Gironde. Le Boulevard des Potes marque chaque année les deux temps forts de la SNECR : son ouverture et sa fermeture. Ahmed indique que pour ce faire, d'une année sur l'autre, l'association essaie de créer de nouveaux supports, de « *donner une orientation* » plus historique, plus juridique ou encore plus sociologique. Le public visé est celui des jeunes, collégiens et lycéens mais pas seulement puisque le Boulevard des Potes a développé un partenariat avec la DDPJJ de la Gironde. Pour cette soirée, c'est Olivier SIGAUT qui a proposé la diffusion du film documentaire de Didier ROTEN consacré à la Société des Amis des Noirs créée à l'époque de la Révolution Française. Ahmed SERRAJ précise que le réalisateur sera présent après la diffusion pour en discuter.

Ensuite, la parole est donnée à Mathieu ROUYEYRE qui indique que le Président du Conseil général, Philippe MADRELLE, a beaucoup d'intérêt pour la lutte contre le racisme qui se fait notamment par l'évolution des mentalités. Mathieu ROUYEYRE remercie tous les acteurs présents, en particulier les jeunes pour leur capacité à proposer de nouvelles idées.

Ahmed SERRAJ excuse Yann le FORMAL, Directeur régional de l'Académie Aquitaine, et Jacqueline MADRELLE, Présidente de France Libertés Gironde qui n'ont pu être présents ce soir.

Abdou TAHARI-CHAOUI, Président du Boulevard des Potes, intervient à son tour pour présenter le Cyber Rallye de l'Egalité qui constitue, pour la première fois cette année, le concours ouvert dans le cadre de l'action d'éducation à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations. Le Cyber Rallye, intitulé « la République jusqu'au bout ! » est un jeu questionnaire thématique nécessitant de naviguer sur divers sites Web organisés à l'intérieur d'un parcours. Il est organisé autour de quatre axes :

- Les textes fondateurs de la République.
- Les grandes questions historiques telles que l'esclavage, la Shoah...
- La thématique du « *vivre ensemble* » avec les questions de la lutte contre les discriminations, de l'égalité homme-femme, de la laïcité, etc.
- Les « *grandes figures* » du combat pour l'égalité.

Abdou TAHARI-CHAOUI précise que 2009, pour ce Cyber Rallye, est une « *année test pour nous* » et que l'association a l'ambition que cet instrument « *devienne un outil national* ».

Avant la diffusion du film, Olivier SIGAUT indique qu'il n'est pas sorti et que Didier ROTEN est un réalisateur sensible aux questions du racisme et de la lutte contre les discriminations.

Le film est ensuite projeté.

Après le film, Ahmed SERRAJ salue l'arrivée de Didier ROTEN et de Christian LAGARDE Adjoint au procureur du TGI de Bordeaux. La parole est donnée au réalisateur : après une jeunesse passée à La Rochelle, il est parti faire ses études et débiter dans le cinéma documentaire à Paris. Didier ROTEN indique que très peu de films ont été tournés sur les sujets de la Société des Amis des Noirs et de la première abolition de l'esclavage. Pour son film il cherchait ainsi « *un angle intéressant* ». La Société des Amis des Noirs était très peu connue, son registre n'a d'ailleurs été retrouvé qu'il y a quinze ans. Didier ROTEN indique qu'il prépare une suite à ce film qui traitera de la période de 1794 à 1802 appelée la « Liberté Générale ».

Le débat s'engage ensuite avec la salle : Wilfried GROUNDON estime que le débat est « *piégé* » entre la liberté « *conquise* » par les Noirs et la liberté qui leur a été octroyée.

Suite à des questions, des précisions sont apportées à certains termes :

- Le Marronnage est le mot qui désignait le fait que des esclaves réussissaient à s'enfuir.
- Le Code Noir est l'ouvrage qui régissait la vie et le traitement des esclaves Noirs dans les îles françaises (de nombreux articles traitent des devoirs des esclaves et des peines encourues en cas de manquement à ces devoirs), notamment en ce qui concerne ceux qui s'enfuyaient et qu'on reprenait. L'article 44 déclare que « les esclaves sont meubles » ce qui en fait des biens pouvant être achetés, vendus, donnés, saisis. Les esclaves avaient cependant une personnalité juridique leur autorisant à

témoigner, posséder un pécule, se marier, se plaindre, etc. Mais cette personnalité était celle d'une personne mineure, plus restreinte encore que celle des enfants de famille et des domestiques.

La parole est donnée aux jeunes : ils estiment que l'esclavage est peu abordé à l'école ; Didier ROTEN précise que c'est un sujet pourtant obligatoire.

Oliver NORRIS qui déclare qu'aujourd'hui, le monde « *globalisé* » est caractérisé par un mélange de « *racismes, origines, cultures* », revient sur le film et demande à Didier ROTEN s'il s'est appuyé, pour les parties historiques reconstituées, sur des documents, sur des archives ou si ces parties relèvent de la fantaisie. Le réalisateur lui répond sans détour qu'il s'est appuyé sur des documents.

Un participant, s'interrogeant sur la question de l'esclavage, demande si véritablement, en Afrique, des Noirs vendaient d'autres Noirs aux Blancs. Didier ROTEN le confirme : des tribus de l'intérieur des terres capturaient et amenaient des futurs esclaves aux Blancs qui, eux, restaient sur la côte.

Manuel DIAS a trouvé le film très beau. Selon lui, les questions qui y sont traitées ont besoin de vérité. Il se dit également touché par le discours, dans le film, de Christiane TAUBIRA. Enfin, il estime qu'il faut s'approprier cette histoire pour construire un monde meilleur.

Wilfried GROUNDON apporte une précision historique : la Martinique n'a pas connu la première abolition de l'esclavage de 1794, c'est pour cela que, selon lui, les békés sont toujours aussi puissants.

Didier ROTEN apporte, lui aussi, un nouvel éclairage historique : il existait une rumeur à cette époque selon laquelle le Roi protégeait les esclaves, ainsi ceux-ci se sont associés aux Espagnols, puis, se rendant compte de leur erreur, ils ont rallié les républicains français.

Ceci inspire un commentaire à Manuel DIAS : « *les combats pour la dignité n'ont pas de couleur* ».

Dans le même esprit, Sandrine MALET déclare que les combats pour l'égalité sont caractérisés par le fait qu'ils sont menés par des individus qui se regroupent et se mobilisent.

Une nouvelle fois Didier ROTEN revient sur l'Histoire avec deux mises au point : en Angleterre, le mouvement des abolitionnistes était plus populaire qu'en France et, de même, on trouve la présence d'abolitionnistes à Bordeaux.

Revenant sur le film, Jamila ALLA y décèle la question de la mémoire et du vivre ensemble et en tire un enseignement : au-delà de la couleur de chacun, on peut se battre ensemble. Notamment pour cette raison, elle estime que le film de Didier ROTEN devrait être diffusé dans les établissements scolaires, elle demande donc au réalisateur si ce sera le cas. Celui-ci lui répond qu'il l'autorise, les établissements qui le souhaitent pourront le diffuser.

Ahmed SERRAJ propose, pour la diffusion en établissements scolaires, d'établir un partenariat avec Didier ROTEN.

Le réalisateur acquiesce : selon lui, c'est une période de l'Histoire qu'il faut montrer, d'ailleurs c'est le cas maintenant dans des musées, notamment à Nantes.

Manuel DIAS se saisit de cette dernière intervention et s'engage à discuter avec Didier ROTEN de la possibilité de diffuser son film au Musée d'Aquitaine en 2010.